

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPUIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

Nouvelles des Etats-Unis

Funérailles du général Sheridan.—Ouvations faites à M. Blaine.—Exécution de Maxwell.—La fièvre jaune dans la Floride.

Les funérailles du général Sheridan ont eu lieu à Washington, le 11 août, avec cette simplicité et cette majesté qui caractérisent les cérémonies de l'Eglise catholique. Les journaux américains s'accordent tout sur ce point et reconnaissent que les catholiques savent dignement honorer leurs défunts. L'église Saint-Mathieu est petite, irrégulière dans sa forme. Dans une ville où tout est nouveau, elle peut passer pour vieille. Les catholiques ne sont pas très nombreux dans la capitale des Etats-Unis. Les sectes protestantes ont des temples nombreux. Les grands hôtels, les bâtiments des différents ministères, le Capitole, la Maison-Blanche, le musée, voilà ce qui apparaît surtout à Washington. Le district de Columbia fait partie du diocèse de Baltimore, et les catholiques tiennent peu de place dans le monde officiel.

Dès le matin, la foule se pressait près de Saint-Mathieu, non pas qu'on pût espérer d'y entrer, mais pour voir défiler le cortège.

Le cercueil du général était, depuis la veille, déposé dans l'église, sur un catafalque, recouvert d'une étoffe noire aux franges d'argent; des candélabres tout autour et des drapeaux étoilés. Sur le cercueil, l'épée du général et une croix de fleurs. L'extérieur, l'intérieur étaient revêtus de tentures noires et sur les autels des chapelles, se trouvaient des fleurs apportées par des mains amies.

A 9 heures les portes étaient ouvertes et les officiers en grande tenue recevaient les invités et les conduisaient à leur place. Point de tumulte ni de désordre, tout se faisait avec un calme respectueux. A droite, du côté de l'autel de la sainte Vierge, se tient le corps diplomatique. A gauche les députations du Sénat, de la Chambre, puis les hommes d'Etat, les juges, les officiers de l'armée de terre et de mer, tout ce que Washington renferme d'illustrations, se presse dans la modeste église de Saint-Mathieu.

Mme Sheridan s'avance lentement appuyée sur les bras du colonel Michel Sheridan, frère du général. Elle s'agenouille sur un prie-Dieu en face du cercueil, ayant à ses côtés les deux frères du général; autour sont les officiers qui formaient comme la famille du général.

L'orgue fait entendre une marche funèbre et les enfants de chœur, les acolytes, les prêtres s'avancent autour de l'autel. Le cardinal Gibbons, avec son ample vêtement rouge et la barrette, ferme la procession, et après avoir prié un instant au pied de l'autel, va prendre place au trône qui lui a été préparé.

A ce moment, il se produisit un léger mouvement de curiosité. M. et Mme Cleveland, ainsi que Mme Folsom, font leur entrée, et derrière eux viennent les ministres. Un siège d'honneur avait été préparé pour le président, mais il préfère une modeste place près du cercueil, autour

duquel on remarque ce que nous appelons les porteurs du drap funéraire; le général Sherman, l'un des héros de la guerre, le président de la Chambre, des membres du cabinet, etc.

Après la messe, le cardinal Gibbons monta en chaire, et après avoir un instant contemplé le cercueil et l'auditoire, il donna lecture de son texte dans la Bible ainsi qu'il est d'usage en Amérique; puis, d'une voix claire, nette, sympathique, il raconta les faits héroïques de Sheridan, et remercia la providence d'avoir conservé l'union des Etats. Ce n'est pas seulement le héros que le cardinal venait louer, il s'éleva bientôt à des hauteurs, où sans doute beaucoup de ses auditeurs avaient peine à le suivre; il montra la beauté et l'unité de la vie chrétienne, qui remplit sa tâche sous l'œil de Dieu, et parvenue à son terme, va recevoir la récompense éternelle.

Le cardinal prit ensuite la chape noire, la mitre blanche et la croix en mains et se plaça au pied du cercueil, pour réciter les dernières et si touchantes prières de l'église.

A la porte de l'église, pendant que la foule sort lentement et se met en procession pour le cimetière, la musique de la marine joue le morceau que l'on aime à entendre "Plus près de toi, ô mon Dieu, *Nearer my God to Thee!*"

Il fallut une longue marche pour se rendre à la tombe, et les soldats, les officiers, les piétons qui bravaient ainsi les ardeurs du soleil, succombaient à la fatigue.

Le monument de Sheridan est situé sur une petite éminence près de l'historique maison d'Arlington. La vue est splendide. On domine Washington et ses monuments, le Potomac et la campagne de la Virginie. Le cercueil ayant été déposé près du monument, le prêtre bénit la tombe, et alors l'artillerie se fit entendre; les soldats déchargèrent leurs fusils; quand le cercueil eut été descendu dans le caveau, un vétéran s'avance et sonne de la trompette. C'était un souvenir des camps.

Pendant qu'à Washington on se préparait à rendre les derniers honneurs au général Sheridan, la ville de New-York était en fête le 10 août pour recevoir le leader du parti républicain, James Blaine, retour d'un voyage dans le vieux monde. M. Blaine avait décliné toute candidature à la présidence et, après avoir séjourné en Italie, en France et en dernier lieu en Ecosse, il rentrerait recevoir les ovations de ses concitoyens.

Dès que le steamer *City of New-York* eut été signalé, une flottille de bateaux fut à sa rencontre; les hurrahs, les sons de la musique se firent entendre quand on aborda. M. James Blaine peut reconnaître combien son parti lui est fidèle, car jamais conquérant au retour des batailles n'a été si chaudement fêté. Dès le lendemain de son arrivée, M. Blaine parlait à son bon peuple; il annonçait la victoire des républicains, et promettait la permanence du système

de protection, qui seul fait le bonheur et la prospérité de l'Amérique. Si on adopte le bill de M. Mills pour ces tarifs, c'est l'abomination et la désolation pour le pays. M. Blaine est la gloire de l'Etat du Maine, et les républicains ont failli enlever son élection en 1884.

La convention de Chicago n'a duré si longtemps que par le fait des amis de Blaine. Enfin on a choisi Harrison et demande si M. Harrison ne ferait pas bien de se retirer et de laisser la place à M. Blaine.

Le feu n'a cessé de causer beaucoup de désastres sur plusieurs points du territoire; mais le 13 août, il éclatait d'une manière terrible et soudaine dans le couvent du Sacré-Cœur, à Manhattanville, faubourg de New-York. Les sœurs étaient à la prière du soir, quand le clocher annonçait l'incendie qui s'était déclaré dans l'intérieur. Elles ne perdirent pas leur sang-froid et assurèrent la sortie des enfants. Le couvent est situé sur les hauteurs d'Harlem, et le feu pouvait être aperçu de toute la ville. Les secours furent impuissants, tant la marche de l'incendie fut rapide, et le bâtiment n'offrit bientôt qu'un amas de ruines. Les frères de Manhattanville offrirent asile aux sœurs et aux petits enfants, en attendant qu'on puisse trouver un autre abri. La perte est considérable, et c'est une rude croix pour les sœurs et les familles catholiques.

Le 5 avril 1885 dans St-Louis, un crime affreux avait été commis: un Anglais M. Peller, avait été tué à l'aide du chloroforme, dévalisé de l'or qu'il portait et enfermé dans une caisse. Le criminel avait pris la route de San Francisco, puis était parti pour l'Australie. C'était un jeune Anglais Hughes Brooks, prenant le nom de Maxwell, et qui avait quitté l'Angleterre avec M. Peller, s'était lié avec lui durant la traversée, et enfin était devenu son ami inséparable. La police fut bientôt sur la piste du fugitif, et en arrivant à Auckland, il fut arrêté et ramené prisonnier aux Etats-Unis.

Le procès fut assez long, mais les preuves étaient si convaincantes, que le jury le condamna à la pendaison. C'était en mai 1886; M. Maxwell avait inutilement affirmé son innocence. Il fit appel devant la cour de l'Etat, qui confirma le jugement. Mais le prisonnier et les avocats ne perdirent pas courage; ils employèrent toutes les ressources légales et l'on s'étonna de voir l'affaire se prolonger ainsi. Voilà plus de deux ans que Maxwell est légalement condamné et l'exécution était toujours différée. Le gouvernement anglais est intervenu, et lord Salisbury a demandé à M. Bayard la révision du procès. Le gouvernement de Washington n'a rien à voir dans les affaires d'un Etat.

M. Bayard a envoyé la lettre de Salisbury au gouverneur de l'Etat du Missouri. Ce dernier n'a pas jugé à propos d'accorder un nouveau délai et, le 10 août, on a exécuté à Saint-Louis, Brooks-Maxwell. Brooks s'était réconcilié avec Dieu et un prêtre l'assistait à ses derniers moments.

Il a toujours protesté de son innocence et s'est plaint de la justice américaine.

La fièvre jaune cause de grands ravages dans la Floride, surtout à Jacksonville; la terreur s'est emparée de la population, et les villes voisines ne veulent pas recevoir de fuyards. La ville est donc bloquée, et cependant le fleuve poursuit sa marche. On ne peut espérer d'en être délivré qu'à l'arrivée des froids. Cette terrible fièvre jaune semble se limiter près du golfe du Mexique. Elle s'étend rarement vers le nord, et ce qui est le plus effrayant, c'est qu'une fois qu'elle vous saisit, les remèdes sont presque toujours impuissants. On meurt bientôt dans d'affreuses souffrances. Les nègres sont rarement atteints par le fleuve, et la science cherche la cause de cette immunité.

J.-E. MARTIN

LA LIBERTÉ DE L'EGLISE

[DE L'Univers.]

Le gouvernement n'ose pas dénoncer le Concordat et supprimer les sièges épiscopaux établis en vertu de cette convention. Il se rabat sur les sièges qu'il qualifie de non concordataires et qui ont été élevés, sous les règnes précédents, d'accord avec le Saint-Siège. On ne voit cependant pas la différence. Ce qui ne permet pas de toucher aux évêchés créés à la suite du Concordat, c'est qu'en effet ils ne résultent pas du fait de la seule puissance française; l'Eglise y est intervenue comme puissance indépendante, comme le chef de cette puissance le Pape a signé le traité.

Si des évêchés ont été postérieurement institués en France, ils l'ont été comme ceux de 1801 en vertu d'un accord entre le Pape et le pouvoir civil. Le Pape n'aurait pas voulu instituer les évêques qui ne fussent pas dans les mêmes conditions que les autres. Et, d'un autre côté, il est évident que le pouvoir civil ne pouvait de son plein gré tracer des circonscriptions religieuses et fabriquer des évêchés. Tout évêché en France est donc concordataire, et résulte d'un concordat ou accord particulier avec le Saint-Siège.

Comment cet accord cesserait-il d'exister? Les deux pouvoirs contractants ont entendu fonder une œuvre perpétuelle. Il n'est pas permis à l'une des parties d'interrompre ses engagements quand l'autre remplit fidèlement les siens. L'accord est nécessaire. C'est comme puissance distincte et indépendante que le Saint-Siège est intervenu. Et dans ce sens, le pouvoir civil, en supprimant un évêché, rompt un pacte international. S'il ne fait la chose qu'indirectement et avec précaution il manque à la probité la plus vulgaire; entre puissances qui ne sont pas soumises à un tribunal, la bonne foi est de première nécessité. En droit, tout les évêchés sont sur le même pied; ils ont été fondés par l'accord des deux puissances. Et, dans la pensée des meneurs qui engagent cette campagne, on doit voir

un essai d'abrogation ou de dénonciation du Concordat.

Bien des gens se méprennent sur la portée du Concordat: elle est immense. Le Concordat signifie que l'Eglise est une puissance indépendante, que par conséquent, dans l'ordre de la religion et de la morale, elle n'est pas soumise à la puissance civile. Ceux qui parlent de remplacer le Concordat par la liberté de l'Eglise, trompent la France, ou plutôt ils sont tellement connus qu'ils ne trompent personne.

La liberté de l'Eglise repose sur le principe des deux puissances. Si la liberté de l'Eglise se développe aux Etats-Unis, c'est que la régence un principe analogue à la distinction des deux puissances; le Décalogue y est considéré comme supérieur à la puissance publique et l'Etat ne s'y considère comme faisant le droit et la morale. En France, l'Etat est tout, et de lui découlent tout droit et toute autorité. Sa tendance est de refaire la constitution civile du clergé. C'est dans ce sens qu'il pénètre dans les affaires administratives de l'Eglise pour les rapprocher de plus en plus d'un idéal contraire à l'Eglise. Aussi, quand il s'agit de l'abrogation du Concordat, a-t-on parlé d'une loi d'association pour régir l'Eglise. Nous n'examinons pas si l'Eglise est une association. Si c'est une association, on est obligé de convenir que cette association est universelle, et nous tombons dans cette anomalie d'appliquer la loi française à une association qui s'étend sur le monde entier: sous les noms de liberté ou de droit commun, ce serait la persécution.

Par l'abolition du Concordat, le Pape n'aura plus en France d'autorité légalement reconnue; il n'y sera plus un souverain protégé par l'immunité des souverains, et la société religieuse dont il est le chef et à laquelle appartiennent tant de Français perdra en France son indépendance.

Il est possible que les républicains du jour hésitent longtemps avant de se lancer dans l'aventure où ils sont conviés. Ils comprennent, en effet, que les catholiques, ne reconnaissant aucune de leurs lois sur la religion, se maintiendront toujours en état d'hostilité contre eux. La fureur de laïcisation est toute protestante, le mot l'indique. Nos républicains reprennent à leur compte l'axiome protestant qui a triomphé au traité de Westphalie: *Ejus est religio cuius est regio*. La religion du pays est celle du maître: les républicains sont les maîtres du moment; et ils veulent en user à leur guise avec la religion catholique. Elle n'est pas la religion de l'Etat, mais elle est celle du pays. Et si nous n'étions pas sous le régime de la souveraineté du peuple entendue à la façon césarienne, nous comprendrions que les catholiques français, faisant partie de l'Etat ou de la nation, ont droit à la liberté de l'Eglise. Mais l'Etat en France est une abstraction. C'est le ministère ou la Chambre des députés. Les familles, les populations ne comptent pas.

Aussi, la séparation de l'Eglise de l'Etat a directement pour but de déchristianiser la France, et non simplement de déclarer que M. Floquet et ses collègues ont cessé d'être catholiques. Les partisans de la séparation croient y arriver en ruinant le clergé par une confiscation totale; mais ce n'est que le commencement des mesures répressives qui devront suivre.

Et déjà on nous en a fait entrevoir la série dans les projets de loi sur ou contre les associations. Sous cette somme de dix mille francs retranchés du budget, il y a bien des choses. Il est bon, toutefois, d'être prévenu et de savoir où l'on va.

COQUILLE.

UNE LETTRE DE DON CARLOS

Le *Figaro* publie la lettre suivante, adressée par le duc de Madrid au prince de Valori:

Venise, 14 septembre 1888.

Mon cher Valori,

Un monument a été élevé à la mémoire de Henri V. C'est à Sainte-Anne d'Auray que la piété des fidèles va le placer, près du *Champ-des-martyrs* sur cette Navarre et cette Bisaye françaises où les orages sont impuissants à effacer les souvenirs, où il suffit d'un rayon de soleil pour faire germer d'un sol glorieux les héros et les grands dévouements.

Exilé comme lui, je ne puis envoyer à ce roi de l'exil qu'un lointain et suprême témoignage, avec le légitime orgueil d'avoir compris comme lui la grandeur, la sainteté du dépôt royal qui m'a été confié par l'histoire salique et dix fois séculaire de ma race.

L'Espagne et la France s'étonneraient à bon droit, si je n'élevais pas la voix dans cette circonstance solennelle.

Vous serez, mon cher prince, mon interprète auprès de ceux qui, en France, m'ont conservé leur affection. Ces cœurs loyaux n'ont pas regardé comme des étrangers les descendants de celui qui au Sud, a abaissé les Pyrénées pour que la race latine soit une, et qui, au nord, a armé les bastions de Lille, de Sedan et de Strasbourg.

Plus respectueux des traités que l'Europe qui les a vingt fois violés, j'appartiens à l'Espagne. Je ne réclame pas une double et légitime couronne; mais je n'en sais pas moins reconnaissant à ceux qui, dans leur loyale et ardente fidélité, gardent le culte de ma famille et rattachent à sa grandeur la grandeur de la France.

Vous me représenterez, cher Valori, auprès d'eux.

Si devant l'image vénérée de Henri V on vous interroge sur ma politique, vous direz que, comme l'auguste défunt en France, je suis, en Espagne, le roi de toutes les libertés nationales, mais que je ne serai jamais le roi de la Révolution.

Vous leur direz qu'il n'y a que deux droits politiques en présence dans l'histoire contemporaine: le

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA

6 Octobre 1888—N° 81

LES MYSTÈRES

DU

CHATEAU MAUDIT

(Suite)

Pauvre Molda! Elle vous connaissait mal!

Il faut lui pardonner de ne point avoir compris à quel degré d'abaissement les passions avilissent les hommes... Mais vous avez été plus loin que nous ne le prévoyions tous!

Vous avez voulu violer son âme, attenter à sa liberté, la livrer pour prix d'un marché odieux à un homme dont elle ne veut ni ne peut devenir la femme... Alors sa conscience l'a rendue forte. Elle a compris qu'elle ne pouvait jurer d'aimer cet étranger dont le nom seul l'effraye.

Elle s'est réfugiée dans un cloître, et doublement protégée par la religion et par la loi, elle y attendra que l'âge de la liberté sonne pour elle, et lui donne le droit de disposer de sa personne.

A mesure que parlait le juge, si

la colère de Komorn restait la même, son esprit raisonnait davantage. A tout prix il voulait reprendre Molda. Le reste le regardait. Il plia donc au lieu de se révolter.

—Je croyais assurer le bonheur de ma fille en lui choisissant pour époux un homme dont la science excite l'admiration générale, et qui possède une fortune sans limite; je suis prêt cependant à renoncer à ce projet, si Molda en fait l'expresse condition de son renou.

—Qui répondra de cette parole?

—Mon honneur.

—Mauvaise caution! fit le juge. Je considère le père comme déchu de ses droits, le gentilhomme comme indigne de confiance. Il faut que Molda échappe désormais à un pouvoir tyrannique et cruel; elle ne le peut qu'en restant où elle est, sous la garde de Dieu et des anges, ou en acceptant un mari digne d'elle...

Le souvenir des paroles de dame Illa traversa l'esprit de Komorn.

—Paulus! murmura-t-il.

Il ne le prononça point. S'il acquiesçait à cette condition, il s'aliénait à jamais l'amitié si précieuse de Palma, tandis qu'en allant près de lui raconter la vérité et demander assistance, il pouvait espérer garder non pas la sympathie de l'alchimiste, mais de nouveau droit à sa générosité.

Komorn releva la tête, et regardant Samper en face:

—Je plaiderai! dit-il, j'irai jusqu'au Roi s'il le faut.

—A votre aise, monsieur le comte, répondit le baron Samper.

Il adressa un salut rapide au comte Komorn, se pencha sur son bureau, et recouvrit le dossier des bandits auxquels semblait si fort s'intéresser Mathias Rath.

Komorn comprit que l'audience était terminée et, la rage au cœur, il quitta l'hôtel du juge.

XX

LE PRÉCIPICE

Paulus connaissait la vérité; il sait que Molda, pour échapper à un mariage qui l'épouvante, s'est réfugiée au couvent. Il comprend que Palma n'ignore point le refus de Molda de devenir sa femme, car le comte Komorn est venu au château du Danube, et pendant plusieurs heures les deux hommes se sont entretenus ensemble.

Après le départ du vieillard, Palma s'est abandonné à une de ces colères dont Paulus connaît et redoute la violence, puis il a fait appeler le jeune homme, et lui a demandé fiévreusement:

—Crois-tu qu'il soit possible de composer des philtres assez puissants pour exercer une influence victorieuse sur les cœurs qui nous haï-

sent. En est-il qui fassent aimer?

—Vous oubliez, maître, que je ne suis point alchimiste.

—Je sais! je sais! mais tant de fois tu as feuilleté mes livres...

—Ces mêmes livres, vous les savez par cœur.

—Peut-être, répondit le comte, mais, Paulus, les plus forts esprits hésitent; on voit les plus sûres mémoires faiblir. Nul n'est certain de conserver pure et brillante la clarté divine de la science. Certains jours je regrette mon audace, ou je voudrais anéantir le passé, et vivre comme le plus pauvre des chevierris des Abruzzes...

—Vous vous montrez injuste envers Dieu, monseigneur!

—Me crois-tu donc heureux? s'écria Palma avec une explosion inattendue? Heureux moi! quand j'ai perdu le sommeil! heureux quand mon cœur déchiré ne trouve nulle part un adoucissement à ses blessures! Ah! ce bonheur là, Paulus, je ne le souhaiterais pas à mon plus cruel ennemi!

La voix de Palma s'étrangla dans sa gorge, ses yeux prirent une expression de fixité terrible comme s'il voyait apparaître un fantôme menaçant, puis il étreignit le poignet de Paulus et répéta:

—Des philtres pour se faire aimer!

—Des philtres, en existe-t-il?

—Oui, répondit le jeune homme.

—Quel livre en fournit la formule,

quel manuscrit en contient la mixture?

Paulus sourit. Rien n'était plus charmant que le sourire de Paulus. La jeunesse, l'espérance y rayonnaient à la fois. Ce sourire avait vingt ans et l'avenir!

Le philtre pour être aimé, répondit-il, c'est d'aimer soi-même; de garder pur le cœur dans lequel se reflète une image adorée; de vouer sa vie à un culte, et de lui sacrifier tout, hors sa conscience. L'amour vient du ciel, maître. Il ne se trouve ni dans les creusets comme l'or, ni dans les entrailles de la terre comme le diamant. Celle que nous aimons doit nous être sacrée; nous osons la nommer à Dieu dans notre prière, nous sommes prêts pour elle à nous dévouer comme à mourir...

Certains des mots de Paulus glissaient sur l'âme de Palma sans qu'il en comprit bien le sens. Le sentiment qui l'attirait vers Molda, ne ressemblait en rien à la noble et sainte tendresse décrite par Paulus. Il jalouxait ce jeune homme, et sans savoir qu'il était son rival il en venait à le haïr. La pensée que la fille de Komorn lui échappait le rendait fou, aussi reprit-il d'une voix plus aigre:

—Je ne saurais comprendre la tendresse de cette façon. Il me faut un philtre de l'enfer, pour attirer celle qui refuse d'entrer ici en dame et en maîtresse. Feuilleter les

livres, cherche, trouve; apprends-moi...

Il n'eut pas le temps d'achever Abraham Zek se précipita dans la chambre.

—Maître! dit-il, maître, ma fille se meurt.

—Qu'y puis-je? fit Palma avec accablement.

—Tout, répondit le Juif, tout.

—Rien! répliqua Palma; je me sens atteint d'impuissance.

—Ah! fit Abraham, je comprends. Il manque quelque chose au breuvage de vie.

—Oui, répondit rapidement Palma.

—Ce quelque chose, je te le procurerai.

—Vous?

—Oui, moi. Jure-moi que rien ne s'opposera à l'accomplissement du prodige que je réclame.

—Rien.

—Ta achèveras l'Elixir la nuit prochaine?

—La troisième nuit, répondit Palma.

—Ma fille vivra-t-elle jusque-là?

—Elle vivra.

—Alors je te donne rendez-vous pour ce soir-là, dans ton laboratoire.

—J'y serai.

—C'est une question de vie et de mort.

[A suivre]

droit traditionnel et le droit populaire. Entre ces deux pôles le monde politique s'agit. Au milieu, il n'y a plus que des royautés qui abdiquent, des usurpations et des dictatures.

Que des princes de ma famille aient reconnu l'usurpation triomphante : soit. Un jour viendra qu'eux-mêmes ou leurs descendants béniront ma mémoire. Je leur aurai gardé inviolable le droit des Bourbons dont je suis le chef, droit qui ne s'éteindra qu'avec le dernier rejeton de la race issue de Louis XIV.

C'est dans ces sentiments que je m'adresse à vous pour porter l'hommage de mon pieux souvenir à mon oncle bien-aimé, pour me rappeler à mes amis de France.

Votre bien affectionné,

CARLOS.

Cette lettre où il y a une parole si sévère contre le comte de Caserte, frère du roi de Naples, qui a fait sa soumission au gouvernement espagnol, soulèvera sans doute diverses observations. Nous pourrions y revenir.

ANNONCES NOUVELLES

Avis de soumissions.—D. Ouellet
Chemin de fer du Lac St-Jean.
Cour Supérieure—A. Bender.
Banque française.
La Banque Nationale—P. Lafrance

CANADA

QUEBEC, 6 OCTOBRE 1888

LES AMÉNITÉS DE LA PRESSE

Nous annonçons hier que M. Beaupré, propriétaire de la *Patrie*, a pris des actions en dommages contre trois journaux de Montréal, pour des articles à son adresse qu'il prétend diffamatoires.

C'est le même M. Beaupré qui, au cours de l'élection de Montréal-Est, se servait d'un langage incendiaire, digne du plus vil démagogue, et qui diffamait l'hon. M. Taillon. Qu'on en juge par les extraits suivants :

Septembre 10.—Les brefs sont lancés pour l'élection de Montréal-Est.

Les patriotes de cette grande division doivent se rallier autour de leur chef et se donner la main pour porter un coup au funeste personnage qui trône à Ottawa.

La province de Québec vient de recevoir un coup qui est le signal d'une tentative d'écrasement longuement méditée.

À Londres on nous empêche de régler nos affaires financières. À Ottawa on nous interdit l'administration de la justice dans notre province.

Unissons-nous contre l'ennemi des Canadiens-français, contre le persécuteur des provinces.

Sus à sir John Macdonald.

Septembre 10.—Ainsi donc, ce désaveu indigne est un empiètement sur les droits de la province. C'est une tentative d'écrasement. Canadiens de Montréal-Est, relevez la tête.

Septembre 11.—Grande assemblée, jeudi, le 13 courant, à 8 heures p. m. au marché Saint-Jacques, rue Ontario, pour protester contre le désaveu de la loi des magistrats ! Electeurs, rendez vous à cette assemblée ! La province de Québec est en danger.

Septembre 21.—Electeurs de Montréal-Est attention !

Sinon cédez, sir John aura mis le pied dans l'étrier pour nous imposer l'Union Législative.

L'Union Législative, c'est l'écrasement des Canadiens. Allez-vous laisser faire sir John, votre ennemi acharné ?

Relevez la tête, ralliez-vous ? Venez en masse protester demain.

Septembre 12.—Nous avons dit alors que la seule cause de tout ce tapage était qu'on n'avait pas offert aux Anglais de faire la conversion, et surtout qu'ils soupçonnaient M. Mercier d'être entré en pourparlers à cet effet avec une maison française. C'est là surtout ce qu'on ne pardonne pas à Londres. Les affaires avant tout.

De là leur colère rouge.

L'argent français n'est-il donc pas aussi bon que l'argent anglais ? Où allons-nous aller avec cet anglicisme à tous crins qui semble posséder jusqu'au doyen du conseil ?

Septembre 13.—Les Canadiens français vont-ils se laisser tondre la laine sur le dos sans broncher ? Nous ne le croyons pas, car ce n'est pas leur habitude. Ils n'ont pas eu peur lorsque sir John appelait contre eux les bataillons de Winnipeg ? tremblèrent-ils devant un veto fantaisiste ?

Septembre 17.—La bataille est engagée entre sir John et les Canadiens-français, qu'il veut écraser en leur enlevant leurs droits, mais ils (sic) ne sont pas gens à se laisser faire.

Sir John Macdonald est notre ennemi invétéré.

Phonographie W. Laurier est de notre sang et de notre race.

Septembre 25.—C'est demain la votation dans Montréal-Est. Vous avez à choisir entre M. Laurier, un Canadien et Sir John, un Anglais.

Septembre 25.—Propriétaires, méfiez-vous des théories socialistes des démagogues échelonnés qui entourent M. L. P. Méfiez-vous des Keys, Warren, Lanier et du juif Helbrunner.

Il sont bienvenus les bleus de crier à l'avance à la fraude électorale.

Il sont bienvenus de conseiller aux bleus de se méfier.

Electeurs de Montréal-Est, vous vous souvenez au moyen de quelle canaille M. Taillon voulait gagner son élection contre M. David et M. Gravel.

Voyons, M. Taillon, l'honnête homme, silence !

Qu'avez-vous fait en 1886 ?

Vous avez voulu voler l'élection en faisant maculer, grâce à la connivence de vos amis, chargés de la surveillance des boîtes, les bulletins de M. David et en venant vous-même devant le juge Doherty demander le renvoi de ces bulletins.

M. Taillon ayez au moins la pudeur de vous taire, vous, l'honnête homme.

M. Beaupré a belle façon maintenant de se voiler la figure et de traquer d'autres journaux cent fois moins coupables que lui.

Ses attaques à l'adresse de l'honorable M. Taillon méritent la flétrissure. Aussi M. Taillon n'a pas hésité un seul instant à poursuivre le directeur de la *Patrie* pour un montant de \$25,000.

LE MOUVEMENT PERPÉTUEL

M. Louis Honoré Fréchette vient de faire part aux abonnés de l'*Electeur* qu'il aurait découvert, en collaboration avec un M. Keely, le mouvement perpétuel que l'on cherche en vain depuis le commencement du monde.

Seraient-ce quelques-uns de ses amis de fraîche date qui auraient inspiré à M. Fréchette l'idée du mouvement perpétuel ?

J'après une prétention de notre poète, doublement nationale, pour avoir droit de critiquer des vers il faut en avoir fait ; est-ce que pour user sagement de la nouvelle découverte de MM. Fréchette et Keely, il faudra aussi tourner perpétuellement ?

C'est probable, puisque jusqu'à présent M. Fréchette seul a pu comprendre les savantes conceptions de Keely. Les physiiciens ordinaires n'ont rien compris et rien cru (*Union Libérale*).

PAUL-ÉMILE.

PETITE GAZETTE

La présentation des candidats pour remplir la vacance dans la législature d'Ontario, dans Kingston, a eu lieu jeudi. Deux candidats ont été proposés : Hugh Smith, conservateur, Thomas Stark, libéral.

La présentation des candidats dans le comté de Northumberland pour la législature provinciale, a eu lieu, mardi. C. A. Mallory, de Warkworth, préfet des comtés unis, a été mis en nomination par les libéraux et le Dr Willoughby, ex-M. P. P., de Colborne, par les conservateurs.

L'honorable M. Taillon a intenté une action en dommages de \$25,000 contre la *Patrie* pour libelle.

L'hon. M. Thos. Johnson a refusé de se sacrifier dans Shelburne et M. Ferd. T. Congdon, jeune avocat d'Halifax, a consenti à se laisser prendre pour victime. Le général Laurie n'en aura plus qu'une grande majorité.

L'élection de M. Cochrane, député fédéral de Northumberland-est, a été annulée pour corruption par un agent.

Les rapports complets de l'élection dans l'élection de Cardwell, donnent à M. Robert S. White, une majorité de 155 sur M. Stubbs. M. White est parti pour Toronto, en route pour Montréal.

Du *Courrier de St-Hyacinthe* : Jeudi prochain, onze octobre, St-Hyacinthe aura la visite de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers. Son Honneur a gracieusement accepté l'invitation que lui a faite le maire de cette ville de se rendre ici lors de son voyage à Montréal.

Tout St-Hyacinthe accueille avec plaisir cette bonne nouvelle et chacun souhaite que le distingué visiteur rapporte un bon souvenir de son passage au milieu de nous.

À la reprise de l'enquête dans la contestation de l'élection de M. Rochon, M. Laliberté a juré avoir reçu \$18 pour faire venir des électeurs au poll. M. John Johnson, arpenteur des terres de la Couronne, de Hull, qui a été nommé par le gouvernement Ross, a déclaré dans son témoignage que pendant qu'il montait à la Gatineau avec huit

hommes avant le jour de la votation, il a eu la visite de M. McShane et de M. Préfontaine qui l'informèrent que s'il ne permettait pas à ses hommes de rester à Hull, ils le feraient démettre.

L'affaire a été ajournée à vendredi, le 12 du courant.

DÉPÊCHES

LE GENERAL BOULANGER

Paris, 5.—Une foule d'environ 40,000 personnes s'est assemblée à la gare de l'Est aujourd'hui pour acclamer le général Boulanger à son retour à Paris. Le général s'est montré ravi de cette démonstration et il s'esquiva par une voie détournée.

LA TUNISIE

Rome, 5.—On annonce semi-officiellement que le décret du gouvernement franco-tunisien soumettant les écoles publiques et privées à l'inspection des autorités françaises, ne sera pas accepté par l'Italie.

À Tunis les seules écoles organisées sont des écoles italiennes. Le premier ministre, M. Crispi, a donné instruction au chargé d'affaires italien à Paris, d'informer M. Goblet, ministre des affaires étrangères en France, que le gouvernement italien est désireux de traiter la question avec le plus grand calme et qu'il souhaite en venir à une entente. Si la France persiste, l'Italie exercera des représailles en soumettant à l'inspection italienne les nombreuses écoles primaires et secondaires à Rome et qui sont dirigées par des congrégations religieuses françaises.

LE DÉCRET DU PRÉSIDENT CARNOT

Londres, 5.—Le président Carnot, à propos du projet de loi relatif au séjour des étrangers en France, est dirigé sur tout contre les italiens et les allemands. Depuis quelques années, l'immigration des italiens en France a rapidement augmenté et, en présence des relations douteuses qui existent maintenant entre la France et l'Italie, il est tout naturel que le gouvernement français veuille avoir la liste des étrangers résidant dans le pays afin de pouvoir découvrir à tout moment celui ou ceux qui seraient employés comme espions par des États hostiles. Le nombre des étrangers résidant en France a triplé en treize ans.

RECEPTION PAR L'EMPEREUR GUILLAUME

Vienne, 5.—L'empereur Guillaume a reçu les principaux diplomates de cette ville à l'ambassade allemande, hier. En l'absence de M. de Cralis, l'ambassadeur français en Autriche, le marquis de Montebello, conseiller de la légation, représentait la France à la réception. Le prince Loband, de l'ambassade russe, n'était pas présent ; son absence ainsi que celle de l'ambassadeur de la France sont considérées dans les cercles officiels comme ayant une grande signification.

Un banquet a été donné le soir. L'empereur François-Joseph a souhaité la bienvenue à l'empereur Guillaume, et ce dernier a offert ses remerciements pour l'accueil cordial dont il a été l'objet.

LE ROI MILAN

Londres, 5.—On croit à Belgrade que si le roi Milan peut se débarrasser de la reine Nathalie il épousera Madame Christies, la femme de son secrétaire particulier. Celle-ci n'aurait pas grand peine à divorcer car M. Christies, son complaisant mari, ne fera sans doute aucune opposition. Mme Christies est grecque. Elle est belle et de plus très habile. Il y a quelques semaines, elle est partie de Belgrade pour Constantinople en emportant les superbes diamants et d'autres bijoux de la Couronne que le roi Milan lui a récemment donnés. La supposition que Mme Christies a l'intention de devenir reine de Serbie n'augmentera pas les chances du roi Milan pour l'obtention d'un divorce et il est probable qu'une simple séparation sera le résultat final de ses querelles avec la reine Nathalie.

LA RUSSIE ET LE VATICAN

St Pétersbourg, 5.—Le czar a envoyé N. Zvolzky, comme envoyé spécial au Vatican, pour faire un dernier effort en vue d'une entente.

M. Vialigui, l'assistant de M. De Giers, est nommé ambassadeur au Quirinal.

M. De Giers prépare un projet radical de réformes dans le service oculaire.

LES ÉTRANGERS EN FRANCE

Paris, 5.—L'enregistrement des noms des étrangers, conformément au décret récemment émané par le président Carnot a commencé aujourd'hui à la préfecture de police. Jusqu'à présent 1,000 étrangers ont été enregistrés.

L'EMPEREUR GUILLAUME

Berlin, 4.—Le comte Douglas, député conservateur influent du landtag, dans un discours qu'il a adressé à ses constituants, a fait allusion aux qualités personnelles de l'empereur Guillaume et à ses vues religieuses.

Il déclare que lorsque l'empereur Guillaume assista aux manœuvres russes en 1886, il usa avec excès de son influence contre la politique qui était alors suivie par la Russie.

La grandeur de l'Allemagne, le maintien des privilèges monarchiques sont les seuls objets des inclinations et des vues de l'empereur Guillaume.

Vo la confiance que le peuple repose dans l'empereur, ce même peuple ne se demande plus ce que deviendra l'Allemagne quand elle sera privée de Bismarck.

Les efforts qu'on a faits pour attribuer à l'empereur des partisanes personnelles pour un certain parti ne font ni plus ni moins que dénaturer les faits.

Le comte Douglas dit que l'empereur Guillaume n'a pas de vues extrêmes

ni en politique ni en religion. Il ne favorise pas les vues extrêmes politiques et religieuses du pasteur bien connu Stoecker. Il n'est pas identifié avec la haute église. Ses relations avec le pasteur Stoecker ne sont que transitoires et humanitaires. L'empereur réprouve certainement l'agitation antisémite.

Le comte Douglas a aussi dit que l'empereur Frédéric avait autorisé l'épouse de l'empereur Guillaume à se mettre à la tête de la mission de la ville de Berlin.

Ce discours a causé sensation, parce que le comte Douglas est en relations intimes avec la cour impériale.

Vienne, 5.—De retour d'une excursion de chasse au dam, l'empereur Guillaume a pris part à un lunch au palais Schoellbrunn. Il a ensuite fait ses adieux à l'impératrice Elizabeth et aux autres membres de la famille impériale.

L'empereur partira pour l'Italie le 10 courant.

LE BILL DU TARIF

Washington, 5.—Hier le rapport de la majorité de la minorité sur le bill du tarif a été soumis au sénat. Ces deux rapports sont très longs et très explicites. Ils sont destinés à être distribués comme documents de campagne électorale.

Le rapport de la majorité, représentant les vues des sénateurs républicains du comité des finances du sénat se compose de 89 pages imprimées dont 25 sont des tableaux. Ces tableaux renferment des états comparatifs détaillés des principaux points du bill de Mills avec ceux de la loi actuelle et ceux du nouveau bill du tarif du sénat.

Echos & Nouvelles

Pas mieux

On nous apprend que le jeune Pelchat qui a été victime d'un si pénible accident avant-hier, en face de la gare de l'Intercolonial à Lévis, ne prend aucun mieux. Il affaiblit toujours et les médecins n'ont plus d'espoir de le sauver.

Encan de meubles, piano, etc. etc

MM. Oct. Lemieux & Cie feront la vente à l'encan du mobilier de la résidence de Louis Lefebvre Eer, No 24 rue Ste Famille mardi le 9 octobre.

Il sera vendu un magnifique piano cottage, meubles de salon en crin et noyer noir, tables à cartes, tables de centre, ameublement de salle à dîner, service à dîner et à thé, argenterie, ameublement de chambre à coucher, ustensiles et poêle de cuisine et quantité d'autres effets.

Tout sera vendu absolument sans réserve et la vente commencera à 10 hrs. précises du matin.

N'oubliez pas mardi 9 octobre.

Le yacht Ninie

Le joli petit yacht, le *Ninie*, propriété de la succession Wm. Carrier, Lévis, a été vendu cette semaine à un américain de New-York.

Hier après-midi, le nouveau propriétaire, et plusieurs touristes, sont allés faire une promenade sur le fleuve à bord du *Ninie*.

Fameux Morrisson

À la demande de M. Bélanger, substitut du procureur-général dans le district de Sherbrooke, on a fait émettre hier trois mandats de cour contre le fameux Morrisson à la poursuite duquel les agents de la police provinciale vont finir par s'immortaliser.

Accidents

Un ouvrier canadien employé à murer le roc sur la rue St Patrice, près du marché Monicallm, se tenant trop près du rocher au moment de l'explosion d'une mine, a reçu sur la tête une pierre qui heureusement ne l'a pas blessé grièvement.

Un des hommes de cour de la station de cette ville nommé Laprise, s'est fait presser entre deux chars lundi matin.

Le malheureux est une épaule disloquée et plusieurs lésions internes. Malgré ses blessures, M. Laprise eut assez de courage pour se mettre en route à pied pour son logis. En chemin il a rencontré M. A. R. MacDonald, surintendant de l'Intercolonial, qui l'a fait monter dans sa voiture.

Les travaux sur la Terrasse

Les travaux de réparations qu'on est à faire au mur de la Terrasse Frontenac sont poussés avec vigueur. Cependant il y a beaucoup à faire encore et on n'espère pas pouvoir les terminer cet automne.

L'aqueduc

L'aqueduc ne fonctionne plus depuis jeudi soir, une rupture s'étant faite à un tuyau, au même endroit qu'il y a quelques jours. On dit que c'est la même partie du tuyau qui a été brisée.

On espère que l'accident sera réparé ce matin.

Nouvelle fanfare

On vient d'organiser une fanfare à St Roch.

Le nouveau corps de musique se compose d'une quinzaine d'instrumentistes ayant déjà des notions assez complètes de la musique.

La nouvelle fanfare a eu une répétition dimanche dernier et l'on dit qu'elle a fort bien réussi dans l'exécution de son premier morceau.

M. Philéas Roy, organisateur de l'église St Roch, est le directeur de la nouvelle fanfare.

En faillite

MM. Legendre et Leblanc, marchands à Kamouraska, ont fait cession de leurs biens avec un passif d'environ \$5,080, réparti entre 50 créanciers d'après leur liste ; les plus forts sont Thibaudau frères & Cie \$805, N. Rioux & Cie \$335, Gauthier, Peltier & Cie \$203, Joseph Amyotte et frère \$195, Leclerc & La Rochelle \$125, Croteau et frère \$212, A.

B. Dupuis \$172, Alfred Boivin \$107, tous de Québec ; et Israël Dumais \$260 et T. Labrie \$200, de Kamouraska.

—Si quelques uns de nos lecteurs n'ont pas essayé la poudre à pâte Grème de l'air Impérial, nous les engageons fortement à le faire, car elle est réellement la meilleure que l'on puisse trouver, et elle fait des biscuits qui sont réellement délicieux.

Une action déboutée

Nous avons annoncé l'autre jour qu'une action avait été intentée contre un pharmacien de cette ville. Maintenant nous apprenons avec plaisir que cette action prise en cour de circuit a été déboutée hier.

Directeurs en excursion

Les directeurs de la compagnie de navigation de Richelieu et d'Ontario, MM. Alex. Murray, président ; A. Desjardins, vice président, l'hon. M. McGreevy, l'hon. M. Starnes, H. Beauchemin et le capitaine J. B. Labelle, M. P. gérant, partiront demain soir pour Boston.

Le lendemain ils voyageront jusqu'à New-York à bord des vapeurs de Fall River et ils remonteront ensuite l'Hudson par la ligne des vapeurs d'Albany. Ils prendront des notes sur le service et l'aménagement de ces deux belles lignes de vapeurs et le printemps prochain ils amélioreront les bateaux du Richelieu et Ontario.

Les hommes du pouvoir qui tombent

Les ministres provinciaux accompagnés jeudi M. Beausoleil à l'inauguration du chemin de fer de St Gabriel de Brandon, lorsque pendant le trajet, un caillou sur la voie fit chavirer les chars et faillit amener un changement de ministères. Les hommes du pouvoir tombèrent dans un fossé, et ils se relevèrent sans la moindre blessure, heureusement.

Nos ministres ont eu à peine le temps de méditer combien il est facile de renverser les hommes du pouvoir.

Travaux d'église

MM. les entrepreneurs d'église vont dans nos colonnes que des souscriptions sont demandées pour le parachevement de l'intérieur de l'église de Ste Pétronille. L. O. M. D. Ouellet est l'architecte de ces travaux.

Bénédiction de cloches

Le sept octobre prochain il y aura bénédiction solennelle de trois cloches, à Sainte Anne, comté de Dorchester.

Un train spécial quittera Lévis, le matin du sept octobre, à sept heures et demie, et repartira de Saint-Anselme, le soir du même jour à sept heures.

A. GINGRAS, Ptre.

Nouvelles de la Beauce

On nous écrit de St-Joseph : Les dégâts causés à la récolte par la rivière, la semaine dernière, sont estimés à \$6,000. Un seul cultivateur nommé Poirier a perdu pour sa part 600 minots d'avoine.

Les Révds Pères Flévez et Polette, de Ste-Anne de Beaurpré prêchent actuellement deux retraites en cette paroisse. La première est pour les enfants adoussés de 14 ans et celle qui commencera jeudi, est pour tous les autres fidèles de la paroisse.

Victoire du "Bernadette"

Aux courses de yachts qui ont eu lieu, hier, le *Bernadette*, appartenant à M. Landry, a eu les honneurs de la journée. Il est arrivé 30 minutes en avant des autres.

Le *Montagnais*, est arrivé en second. Il y a deux coups pour cette course ; celle du club de yachts que le *Bernadette* se trouve avoir gagnée, et la seconde, celle du lieutenant-gouverneur pour laquelle encore le *Bernadette* a de l'avance sur tous les autres concurrents dans une prochaine course.

En avant le *Bernadette* ! Nous saluerons avec plaisir son pavillon lors de la prochaine victoire que nous le souhaitons.

L'accident au "Parisien"

Hier matin un rapport sur l'échouement du SS "Parisien" a été déposé à la commission du havre. Il appert par ce document que le pilote en charge du steamer n'est coupable d'aucune négligence. L'accident est attribuable au fait que l'ancre du vapeur n'a pas mordu lorsqu'il a monté au milieu du lac St-Pierre.

Nomination ecclésiastique

Le révé. M. Benj. Dionne, vicaire à St. Charles de Bellechasse, est nommé curé de St. Cajetan d'Armagh, et le révé. M. Théodule Giguère lui succède comme vicaire à St. Charles.

Incendie à St Fulgence

M. Joseph Tremblay (picote) de St Fulgence, lac St Jean, a eu le malheur de voir brûler ses deux moulins, à farine et à scie, mardi dernier. M. Adolphe Boudreau qui demeurait dans la bâtisse a perdu tout son ménage et une somme de cent vingt cinq piastres.

Les moulins sont évalués à huit cent piastres et n'étaient pas assurés. On ignore la cause du feu.

Echos de Sherbrooke

—M. A. de Haerne est revenu d'Ottawa prendre quelques semaines de vacances, parmi nous. Il nous fait plaisir de voir que notre ancien rédacteur jouit d'une excellente santé. Il doit retourner à la capitale vers la fin de ce mois.

—La séance du Club Cartier qui devait avoir lieu mardi dernier, et à laquelle l'hon. M. Chapleau devait adresser la parole, est ajournée à une date ultérieure. Par suite d'une indisposition subite, l'hon. Secrétaire d'Etat s'est trouvé dans l'impossibilité de se rendre à Sherbrooke.

Nous espérons que l'indisposition du brillant orateur que nous entendions avec tant d'impatience, sera de courte durée.

Une lettre de l'hon. M. Chapleau,

transmise à M. le Secrétaire du Club Cartier, annonce qu'il espère pouvoir se rendre à Sherbrooke dans une huitaine de jours.

—Samedi 22 septembre dernier dans la chapelle de la Séminaire St-Charles Borromée, Mgr. Antoine Racine a fait les ordinations suivantes :

Tonsure, M. François Bourgeois ;

Minors : MM. Alex. Martel ; Nap. Pinard ; J. A. Lavallée.

—Sa Grandeur officiait pontificalement dimanche dernier, à la grande messe de la cathédrale, à l'occasion du service de Requiem ordonné par Sa Sainteté Léon XIII. Prêtres assistants : le T. Révé. A. E. Dufresne, vicaire-général. Diacre : M. Pabbé Lefebvre du Séminaire. Sous-diacre : M. Pabbé Saguin, de l'Évêché. Maître des cérémonies : M. Pabbé A. O. Gagnon du séminaire.

Monseigneur a donné le sermon de circonstance et fait ressortir la beauté du dogme de l'Eglise concernant la prière et les bonnes œuvres en faveur des défunts.

Le Pionnier

Départ pour Rome

Mardi soir, 2 octobre, le Révérend Messire F. X. Jeannotte, chanoine, curé de Ste Marie de Monnoir et supérieur du petit Séminaire de la même localité, laissait cette paroisse pour un voyage en Europe et en Terre Sainte.

À l'occasion de ce départ M. le curé fut l'objet des plus sympathiques démonstrations de la part de la paroisse. Le Petit Séminaire, du couvent et de l'hôpital ; comme témoignage de gratitude pour les bienfaits reçus, on lui présenta la somme de quatre cents piastres.

Monsieur le Curé a devancé de quelques jours Sa Grandeur Mgr de Saint-Hyacinthe et les autres messieurs qui doivent être du voyage. Tous les augustes voyageurs se réuniront à New-York vendredi soir, et laisseront cette ville pour le Havre samedi matin à 6 heures bon voyage.

Heures des offices du Dimanche ET DES JOURS DE FÊTE

DANS LES
Eglises catholiques de Québec.

Haute-Ville
BASILIQUE.—R. P. F. Faguy, curé.—
Rues Buade et La Fabrique.

MESSES BASSES : 5 hrs, 6 hrs, 7 hrs, 8 hrs.—
GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 1/2 hrs P. M.

CONGREGATION N. D.—R. P. Désy, Sup.—
Côté des rues Dauphine et d'Auteuil.

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 6 hrs et 7 hrs A. M.—
SALUT : 5 hrs P. M.

EGLISE ST-PATRICE.—R. P. M. S. Burke,
Supérieur.—Rues St-Stanislas et McMahon

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 7 hrs, 8 hrs A. M.—
GRAND MESSE : 10 hrs A. M.—VÉPRES : 7 hrs P. M.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU.—R. P. M. S. Burke,
Beaulieu, Chaplain.—Rue Charlevoix.

MESSE BASSE 6 hrs A. M. VÉPRES : 2 1/2 hrs P. M.

Basse-Ville
CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA VIC-
TOIRE.—R. P. M. S. Burke, Chaplain.—
Rue M. Vaillancourt.

MESSES BASSES : 6 1/2 hrs, 7 hrs A. M. et 7 hrs P. M.

Faubourg St-Jean
EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE.—R. P. M. S. Burke,
X. Plamondon, Curé.—Rue et faubourg St-Jean.

GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—
ARCHICONGRÉGATION : 7 hrs P. M.

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 7 hrs, et 8 hrs A. M.

CHAPELLE DU BON PASTEUR.—Chaplain—
R. P. M. S. Burke, A. A. Blais.—Rue de Lachapelle.

MESSE BASSE : 6 hrs A. M. SALUT : 4 heures P. M.

CHAPELLE DES SEURS DE LA CHARITÉ.—
R. P. M. S. Burke, F. X. Bélanger, Chaplain.—
Rue Richelieu.

MESSE BASSE : 6 hrs A. M.—SALUT : 5 hrs P. M.

CHAPELLE STE-BRIGITTE.—Grande Allée,
Rue St-Louis.

MESSE BASSE : 7 hrs A. M.—SALUT : 4 hrs P. M.

St-Roch
EGLISE ST-ROCH.—R. P. M. S. Burke, F. H. Bélanger,
Curé.—Rue St-Joseph et de l'Eglise.

MESSES BASSE : 5 1/2 hrs, 6 1/2 hrs, 7 1/2 hrs, 8 1/2 hrs A. M.—
GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—
ARCHICONGRÉGATION : 7 hrs P. M.

CHAPELLE N. D. DE LOURDES.—R. P. M. S. Burke,
Jodoin, Directeur.—Rue Hermine.

Congrégation pour les hommes.—MESSE BASSE
6 1/2 hrs A. M.

Congrégation des jeunes gens.—R. P. M. S. Burke,
nault, directeur.—MESSE BASSE : 7 hrs A. M.
Ces deux masses sont pour les congréganistes
seulement.

St-Sauveur
EGLISE ST-SAUVEUR.—R. P. Grenier,
Supérieur.—Rue Massue et Boissieu.

MESSES BASSES : 5 1/2 hrs, 6 1/2 hrs, 7 1/2 hrs, 8 1/2 hrs A. M.—
GRAND MESSE : 9 1/2 hrs A. M.—VÉPRES : 2 hrs P. M.—
ARCHICONGRÉGATION : 7 hrs P. M.

CHAPELLE N. D. DE LOURDES.—R. P. M. S. Burke,
Jodoin, Directeur.—Rue Hermine.

Congrégation pour les hommes.—MESSE BASSE
6 1/2 hrs A. M.

Congrégation des jeunes gens.—R. P. M. S. Burke,
nault, directeur.—MESSE BASSE : 7 hrs A. M.
Ces deux masses sont pour les congréganistes
seulement.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC

Train Local à 9 hrs a. m.

Train Express à 2.45 p. m.

Train Express à 10.03 p. m.

Le train du dimanche part de Québec pour Mon-
tréal à 2.45 heures p. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord

8.00 a. m.—Express direct pour la station DeQuen
Lac St-Jean, mardi, jeudi et samedi,
y arrivant à 5.15 p. m.

3.35 a. m.—Train mixte pour la Rivière-à-Pierre,
le lundi, mercredi et vendredi, y
arrivant à midi.

6.30 p. m.—Express local, tous les jours, pour
St-Raymond, y arrivant à 7.15 p. m.

Allant au Sud

6.50 a. m.—Express local tous les jours de St-
Raymond pour Québec, y arrivant à
8.35 a. m.

9.00 p. m.—Express direct de DeQuen, lundi,
mercredi et vendredi, pour Québec,
y arrivant à 6.00 a. m.

3.30 p. m.—Train mixte de la Rivière-à-Pierre, le
mardi, jeudi et samedi pour Québec,
y arrivant à 7.55 p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

8.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe
Lévis pour Richmond et tous les points de
l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sher-
brooke, I. Land, Gorham, Lewiston
Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest
et l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean
à 8.15 a. m.

Pour la Riv. du Loup et Ste-Flavie à 14.30 a. m.

Pour la Riv. du Loup à 17.05 p. m.

Ces trains circulent sur l'heure du Eastern
Standard Time.

QUÉBEC-CENTRAL

Express—quitté Lévis à 1.10 p. m., arrive à
Sherbrooke à 8.00 p. m. et à New-York, 11.45
a. m.

Mixte—quitté Lévis 2.30 p. m., arrive à St-
François à 7.45 p. m.

Express—départ de New-York à 4.30 p. m.,
arrive à Lévis à 3.20 p. m.

Mixte—quitté Saint-François, 6.00 a. m.,
arrive à Lévis 11.15 a. m.

Ascenseurs

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de
7 heures du matin à 9.30 du soir.

Les mardis et samedis, de 6 heures du matin
à 9.30 du soir.

Le dimanche de midi à 9.30 h du soir.

Prix : 3 cents, 5 cents aller et retour, ou deux
passages.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco- Riv du Loup.

modation pour P. M. Malle de la Riv.

La Rivière du Loup. 2.00 Malle de la Riv.

P. M. 2.00 Malle pour la Rivière du Loup.

4.45 Accommodation 7.45 Malle de la Riv.

pour la Rivière du Loup.

Traverse de Québec à Lévis.

QUÉBEC LÉVIS

A. M. M. M. Train mixte de la

7.45 Malle pour 6.00 Train mixte de la

Halifax. Acco-